



Club des Amis du Droit du Congo CAD



Siège social : Avenue Bas-Congo 30 - Commune de Bandalungwa, Kinshasa, RDC

Adresse postale : B.P. 4745 Kinshasa 2, RDC

Téléphone : +243 81 6885717/ +243 9 98 18 6810

Adresse électronique : clubdesamisdudroit@hotmail.com ou bakama_eugene@yahoo.fr

Rapport du Panel Discussion

RESTAURER LA PAIX AU KIVU : QUELLES PISTES DE SOLUTIONS ? Bruxelles, 08 Octobre 2008.

Le Club des Amis du droit du Congo, CAD en sigle, une Ong des jeunes juristes congolais oeuvrant dans le domaine des droits de l'homme, recherche de la paix et lutte contre l'impunité a organisé le Mercredi 08 Octobre 2008 à Bruxelles, un panel discussion sur le thème « *Restaurer la paix au Kivu : quelles pistes de solutions ?* »

Ce panel a connu la participation des cinq intervenants ci-après :

1. Mr Jean Michel Dumont : Conseiller politique de l'envoyé spécial de l'Union européenne pour les grands Lacs et représentant de l'union européenne à Goma.
2. Mr Jean-Claude Willame, Professeur et représentant d'Amnesty International ;
3. Mr Kriss Berwouts, Directeur de l'Eurac(Réseau européen pour les grands Lacs) ;
4. Mme Maddy Tiembe, Secrétaire Général d'AFEDE(Actions des femmes pour le développement) ;
5. Mr Jean-Jacques Mamba, président de Vrienden van Congo(Amis du Congo).

Le président du Club des Amis du droit du Congo, CAD Mr Eugène Bakama Bope après avoir souhaité la bienvenue à l'assemblée a invité celle-ci à observer une minute de silence en mémoire de toutes les victimes de la guerre au Kivu.

Il a ensuite circonscrit le cadre des discussions autour des questions suivantes :

- Comment sortir de la spirale de violence au Kivu ?
- Comment sauver la paix lorsque certains restent dans la logique de la guerre ?(Cfr. les récentes déclarations de Laurent Nkunda déclarant la guerre totale au gouvernement)
- Faudrait-il privilégier l'option militaire quand on connaît les conséquences sur les populations civiles et quand on sait que le Congo ne dispose pas d'une armée forte(on se souvient de l'échec de l'offensive militaire de 2007 à Mushake).

- Pourquoi les processus de paix de Goma et de Nairobi n'ont pas jusque là abouti aux résultats escomptés ? Que faire alors ?
- Doit-on envisager l'envoi d'une force d'intervention internationale à l'instar de la force Artemis ou Euffor ?
- Quel est le rôle de la communauté internationale dans la pacification du Kivu quand on sait qu'elle est impuissante et incapable de trouver une solution adéquate à la question des FDLR qui exige la tenue d'un dialogue inter rwandais comme condition de leur retour et désarmement ?
- Comment rendre opérationnel le plan de désengagement de tous les groupes armés ?
- Quel est l'impact du processus de paix sur l'action de la justice nationale et internationale autrement dit comment peut-on faire la paix avec les rebelles sans leur assurer une certaine impunité ?

L'objectif du panel étant d'échanger sur les différentes pistes de solutions pouvant permettre d'aboutir à une paix durable au Kivu, théâtre aujourd'hui d'affrontements et talon d'Achille du Congo.

Le premier intervenant du jour, **Mr Jean Michel Dumont**, a résumé les événements sur le terrain depuis la signature, pour ce qui concerne les groupes armés étrangers dans l'est de la RDC, du Communiqué conjoint de Nairobi daté du 7 novembre 2007, et, pour ce qui concerne les groupes armés congolais, des Acte d'engagements de Goma du 23 janvier 2008.

Selon Jean Michel Dumont, il faut cesser de rechercher uniquement à l'extérieur les causes des malheurs du Congo. Sans nier l'existence des facteurs exogènes à ceux-ci, Il est très important de saisir les facteurs endogènes.

C'est d'autant plus important que le rétablissement de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national dépend dans une large mesure de sa capacité politique à gérer aussi bien la présence des FDLR et la rébellion de Laurent Nkunda que la réalité historique liée à l'existence des Tutsis du Congo. Et la seule voie réaliste de solution, poursuit-il, est le respect des accords de paix de Nairobi et ceux de Goma. Pour réussir ces accords, il serait indispensable que les différents Etats de la région rétablissent au plus vite des relations diplomatiques bilatérales normales.

Le deuxième intervenant, **le Professeur Jean Claude Willame**, auteur de plusieurs articles sur le Congo a pour sa part souligné que le problème n'était pas d'ajouter l'effectif des troupes de la Monuc ; Les pays qui contribuent à cette mission (Indien, Pakistanais ...) n'ont pas envie de se battre pour la paix au Kivu. Pour lui, la communauté internationale avait donné un mandat claire à la Monuc par les différentes résolutions, celui de mener des missions offensives et d'agir en conjonction avec les FARDC (Forces Armées de la RDC) pour respecter le cessez le feu et protéger les populations civiles. Il a ensuite commenté le nouveau rapport d'amnesty international du 29 septembre 2008 sur la recrudescence des viols et du recrutement d'enfants soldats. En effet, un grand nombre des enfants qui avaient été kidnappés par des groupes armés et forcés de combattre comme enfants soldats avaient été libérés et rendus à leur familles. Cependant, la moitié des enfants soldats qui avaient rejoint leur famille dans le Nord Kivu, dans le cadre d'un programme national de démobilisation, ont depuis lors été de nouveau recrutés par des groupes armés. Ce rapport traite également des violences physiques et, notamment sexuelles, dont continuent d'être victimes des femmes et

des enfants dans le cadre du conflit alors que le gouvernement et les groupes armés s'étaient engagés à mettre fin à ces atrocités.

Selon le troisième intervenant, **Mr Kriss Berwouts**, la restauration de la paix au Kivu est conditionnée par quatre points essentiels :

- La sauvegarde du cadre de Goma et Nairobi tout en exigeant un cessez le feu immédiat ;
- La crédibilité de la Monuc. En effet, la population congolaise ne se sent pas protégée, la Monuc ne répond pas à ses attentes. il faudrait capitaliser le mandat de la Monuc ;
- La réforme de la sécurité au Congo : il faut accélérer la réforme de sécurité. Il est important d'harmoniser l'approche de l'union européenne et celle des certains de ses Etats membres. Il faut un plan stratégique et d'accompagnement pour la RDC avec l'aide de tous les partenaires.
- La prise en considération de la nécessité d'une mission militaire européenne pour protéger les populations civiles et aider la Monuc.

Intervenant sur la question des violences sexuelles au Kivu, **Mme Maddy Tiembe**, secrétaire général de AFEDE (Actions des Femmes pour le Développement) a développée quatre points :

1. **la violence sexuelle et impunité** : Il faut avoir le courage de le reconnaître, la situation est vraiment préoccupante en République Démocratique du Congo. Il y a de graves violations des droits de l'homme, particulièrement des cas de violences sexuelles à l'encontre des femmes, des filles et des petites filles. Les survivantes brisent le silence mais l'impunité demeure : une justice indépendante et accessible à tous est ce que la société civile congolaise appelle de ses vœux. Il faut que les auteurs de ces crimes soient traduits en justice et sévèrement sanctionnés afin de lancer un signal fort à tous ces bourreaux. La communauté internationale- l'union européenne avec tous ses Etats membres, peut doter la justice congolaise des moyens et d'un personnel conséquents qui lui permettent de jouer le rôle qui est le sien. Mais pour cela, l'approche de l'union et celle de tous les Etats membres qui s'impliquent dans la réforme du système judiciaire et de sécurité doit être harmonisée.
2. **la formation d'une armée républicaine et disciplinée** : la RDC a besoin de plus de sécurité aux frontières orientales mais à l'heure actuelle, les déroutes qu'elle rencontre face aux insurgés, la source de menace et non de protection qu'elle représente pour les civils... des facteurs qui accentuent l'exigence de démilitariser l'Est de la République et démanteler tous les groupes armés encore actifs.
3. **hégémonie sur les ressources naturelles du Congo** : il est temps d'affronter courageusement la question des responsabilités ainsi que des vraies raisons de la persistance des conflits armés en RDC : le commerce des ressources naturelles congolaise présente en abondance dans cette partie de la république continue ; le trafic d'armes liés à la présence des groupes armés ;
4. **le plan de désengagement pour le Kivu** : démilitariser la région met en évidence les défis auxquels vont devoir faire face les promoteurs du programme Amani face au timing prévu pour la mise en place du plan de désengagement, de la localisation des garnisons, et de la préparation et la localisation des centres de regroupements. Les

Pour Maddy Tiembe, le retour de la paix permettra la reprise de toutes les activités liées à l'agriculture, à l'élevage et la reconstruction ainsi qu'au mieux vivre ensemble.

Sans justice, il n'y a pas de développement ni de paix possible.

Le dernier intervenant, *Jean Jacques Mamba* a quant à lui fait le diagnostic de la situation sécuritaire au Kivu. Pour lui, il y a : l'instabilité, la contrebande, le viol, l'insécurité, la pression démographique au Rwanda, la pauvreté extrême, absence de l'armée et de coordination, philosophie de guerre ethnique, vrai problème social, remise en cause des frontières, intention d'annexion. Il a en outre fait le constat historique suivant : les rwandais vivaient depuis longtemps au Congo et certains avaient occupés de hautes fonctions. Comment expliquer cette situation actuelle ? les conflits servent aux vendeurs d'armes mais seul le Congo, paie la facture de cette guerre « ethnique » .

Comme solution, il propose que soit vidé le contenu de la philosophie pouvant justifier les atrocités ; renforcé la coopération régionale par des actions sensibilisatrices jumelées.

Après les différentes interventions des orateurs, l'assistance à eu l'occasion de poser des questions et d'apporter des contributions sur la guerre au Kivu. Les réactions suivantes ont été observées :

* *Mr Jean Pierre Samba*, a démontré que le dialogue national au Rwanda peut permettre de résoudre la question des FDLR qui sont selon lui, la première cause de l'instabilité à l'Est du Congo.

* *Mme Ruhmya* de l'ONG SOFEBU, pense que la paix au Kivu se trouve au Rwanda. Il serait irresponsable de demander aux congolais d'oublier les atrocités commises au Kivu.

* *Mr Jacques Anneet* propose que l'armée soit dissoute et remplacée par des forces locales de sécurité comme les gardes civiques fondées en Europe après la défaite de Napoléon en 1815.

Il doute d'attendre quelque chose de positif de la Monuc.

* Pour *Mr De Faily*, il faut restructuré l'armée congolaise qui est traitée comme bétail.

* *Mr Lumembo*, belge d'origine congolaise à quant lui souhaité que la diaspora congolaise parle d'une seule voix pour mobiliser et marcher dans une même direction

Une question est particulièrement revenue chez la majorité des participants, celle de la nécessité d'envois des troupes supplémentaires au Kivu.

A cette question, *Mr Kriss Berwouts* a souligné qu'il y a quelques réticences notamment de la France sur l'effectif de cette éventuelle mission européenne, la sensibilité avec le Rwanda etc.

L'impact d'une intervention européenne à l'instar d'Artemis serait de rassurer la population et soutenir la Monuc.

* *Jean Michel Dumont* d'ajouter que la force Artemis était une mission courte avec comme objectif de sécuriser une zone urbaine alors que le Nord Kivu, deux fois la taille du pays –bas

nécessite plus des troupes ; c'est la raison pour la quelle Alan Doss, le chef de la Monuc plaide pour l'augmentation des effectifs.

Enfin, pour le président du Club des amis droit du Congo, *Mr Eugène Bakama Bope*, il n' y a pas de solution militaire au conflit au Kivu, il faut privilégier la solution politique et diplomatique. Pour que la paix règne à l'Est de la RDC, toutes les parties aux conflits doivent choisir le dialogue et rester dans la logique de la paix parce que le conflit se trouve au niveau politique. Paul Kagame et Joseph Kabila ont la clé pour mettre fin au conflit.

La communauté internationale doit prendre ses responsabilités en mettant la pression aux différentes parties pour le respect du cessez le feu et l'aboutissement du processus de Nairobi et de Goma.

L'union européenne devra convaincre ses Etats membres sur la nécessité d'envoyer une force d'intervention à l'instar de la Force Artemis en Ituri afin de protéger les populations civiles et d'aider la Monuc.

Le modérateur, *Mr Floribert Ntungila* a remercié l'assistance pour sa participation au panel et Human Rights Watch pour avoir mis à la disposition du CAD sa salle de conférence.

Fait à Bruxelles, le 10 Octobre 2008

Eugène Bakama Bope

Président du CAD